

L'Apel accompagne l'avenir de nos enfants

L'Apel Valsainte :

L'Apel accueille les familles le jour de la rentrée

L'Apel contribue à l'animation de l'institut :

loto, fête de fin d'année, etc...

L'Apel aide à financer les projets de l'établissement :

bancs dans la cour, peinture murale, etc...

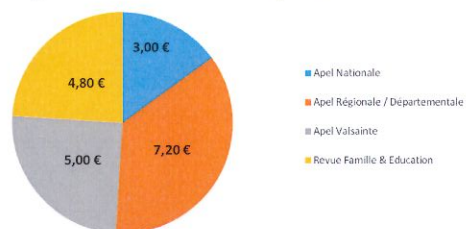
L'Apel représente toutes les familles auprès de l'équipe éducative

L'Apel informe toutes les familles :

Mail : apelvalsainte30@gmail.com

Facebook : APEL La Valsainte

Répartition de la cotisation Apel 2018-2019



MON ADHESION : MIEUX COMPRENDRE

Je m'engage à l'Apel

Ai-je l'obligation de cotiser ?

Le principe qui s'applique : je m'engage au sein de l'Apel Valsainte. JE suis donc reconnu comme acteur et représentant des familles. Conformément aux statuts de l'association, je verse une adhésion annuelle qui légitime mon rôle et mon action au sein de l'Apel

Cotisation entière ou partielle?

En cas de scolarisation de fratrie dans différents établissements de l'Enseignement Catholique, la pratique est la suivante :

- une cotisation pleine et entière au Mouvement Apel est due dans l'établissement de l'aîné sauf si l'un des 2 parents est investi au conseil d'administration d'une autre Apel
- Une cotisation partielle est due dans les autres établissements fréquentés. Seule la part Apel d'établissement sera réglée

Collecte des adhésions :

Le système de collecte est géré par l'OGEC Valsainte pour le compte de l'Apel. Votre cotisation est donc à régler directement à l'Institut (appel à cotisation sur la facture de début d'année)

Ce que finance la cotisation :

La cotisation est la principale ressource de l'Apel, elle est donc indispensable à son fonctionnement. Elle finance :

- * **Les actions menées au sein de l'établissement :**
Organisation des événements (loto, fête de fin d'année, bal des 3ème, goûter carnaval, goûter de Noël...), représentation auprès de l'OGEC, organisation des parents correspondants au collège
- * **La vie du Mouvement Apel :** Formation des responsables, représentations auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics, organisation de colloques et de congrès
- * **Les 4 services nationaux offerts aux parents :**
 - L'abonnement au magazine **Famille & Education** : magazine bimestriel qui leur propose des informations pratiques, des conseils et des témoignages sur l'éducation et la scolarité.
 - Le site www.apel.fr qui leur permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'Apel
 - La plateforme téléphonique Apel Service (01.46.90.09.60), où une équipe de spécialiste leur répond aux questions éducatives et scolaires
 - Un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'Information et de Conseil aux Familles départemental ou régional, pour répondre à toutes leurs questions sur les études et les professions, le choix d'un établissement, ou l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Assemblée Générale

De l'association des parents d'élèves—APEL

Peu de temps...
Comment participer

Que fait l'Apel
concrètement?

Cela apporte quoi aux
enfants?

Mardi 25 septembre 2018

À 18h30 à la cantine



Venez Nombreux

Apéritif offert



Election d'un nouveau bureau Membres démissionnaires (enfant en 3ème)

Comment être
informés des actions
de l'Apel?

Quel est le rôle du
parent correspondant?

Comment
pourrais-je
aider l'Apel?

apelvalsainte30@gmail.com

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25.09.2018

A renvoyer à : apelvalsainte30@gmail.com

Ou à déposer dans la boîte aux lettres Apel à l'accueil

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) Valsainte

dont le siège est à 51 rue de la Biche 30000 NIMES

donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Nîmes le 25/09/2018, à 18 h 30.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)



Apel Valsainte

Le 12 septembre 2018

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place à l'Institut Valsainte. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à :

**L'assemblée générale de l'Apel Valsainte
Mardi 25 septembre à 18h30 à la cantine
Suivi d'un apéritif offert**

- **Accueil** : Mme RIETH CHANTEREAUX, chef d'établissement et M CUALLADO, président de l'Apel
- **Ordre du jour de l'AG** :
 1. Rapport moral
 2. Rapport financier
 3. Approbation des comptes de l'exercice 2017-2018
 4. Vote sur les orientations et actions à venir
 5. Vote du budget 2018/2019
 6. Vote montant cotisation 2019-2020
 7. Election des membres au conseil d'administration de l'Apel et du bureau
**Attention nous avons des membres démissionnaires (parents d'enfants en 3ème)
Il nous faut de nouveaux parents bénévoles cette année, faute de quoi l'APEL pourrait disparaître**
 8. Prochaines dates
 9. Questions diverses

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Xavier CUALLADO Président et les membres du conseil d'administration de l'Apel Valsainte